

CALENDRIER DE COLLECTE

Guide du tri

Châtillon

2024



- DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LES ZONES PAVILLONNAIRES
- VALLÉE SUD RECYCLE POUR TOUT LE TERRITOIRE.



Vallée Sud
Grand Paris



Bagneux



Clamart



Ville de Malakoff





Jean-Didier BERGER
Président de Vallée Sud - Grand Paris
1^{er} Vice-Président de la Région Île-de-France
Maire de Clamart



Nadège AZZAZ
Maire de Châtillon
Vice-Présidente de
Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Agir en faveur de la transition écologique est une priorité de votre intercommunalité et à cet effet, mieux recycler les déchets fait partie de nos objectifs majeurs. Ainsi, à l'occasion du renouvellement de notre marché de collecte, deux grandes nouveautés vont concourir à améliorer la valorisation de nos déchets et atteindre notre objectif de 100 % de déchets recyclés d'ici 2030.

À partir du 1^{er} janvier 2024, Vallée Sud Recycle, le service d'enlèvements des encombrants à la demande sera étendu aux onze villes du Territoire. Apprécié par les habitants qui l'utilisent déjà pour la simplicité et l'efficacité du service, Vallée Sud Recycle permet d'envoyer les déchets dans des filières de recyclage spécifiques.

La collecte des déchets alimentaires qui va se déployer dans les zones pavillonnaires de nos onze communes participe également de nos actions en matière de développement durable. Les déchets alimentaires représentent 30% des ordures ménagères. Leur collecte spécifique permet de les transformer en une nouvelle ressource : compost ou biométhane. Tous les habitants concernés seront accompagnés dans la mise en place de cette collecte par les services du Territoire.

Ensemble, agissons pour notre environnement et notre cadre de vie.

Discrètement

Fidèlement,

- P. 3 VALLÉE SUD RECYCLE
- P. 4 COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES
- P. 5 EMBALLAGES ET PAPIERS
- P. 5 EMBALLAGES EN VERRE
- P. 6 VÉGÉTAUX DE JARDIN
- P. 7 ORDURES MÉNAGÈRES
- P. 7 TEXTILES
- P. 8 DÉCHÈTERIES
- P. 9 DÉFI ZÉRO DÉCHET
- P. 10 RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES
- P. 11 MES JOURS DE COLLECTE
- P. 13 LISTING DES RUES



VALLÉE SUD RECYCLE : VOTRE SERVICE DE COLLECTE D'ENCOMBRANTS À LA DEMANDE !



À la demande

Au 1^{er} janvier 2024, Vallée Sud Recycle est l'unique service de collecte des encombrants pour toutes les villes du Territoire. Les encombrants, les déchets d'équipement électrique et électronique et les produits toxiques sont collectés devant chez vous, sur rendez-vous.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Mobilier et équipements d'ameublements (canapé, armoire, table, chaise...).
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (petit et gros électroménager, ordinateur...).
- Déchets de démolition et de bricolage (lavabo, articles de jardinage, résidus de travaux...).
- Grands cartons d'emballage.
- Produits toxiques (pots de peinture, produits ménagers avec symboles dangereux...).



Vallée Sud Recycle Mode d'emploi :

Facile et rapide la prise de rendez-vous se fait en 4 étapes sur internet ou par téléphone pour une collecte du lundi au vendredi matin.

Pour prendre rendez-vous :

Mode d'emploi en vidéo



Par internet :

formulaire en ligne sur valleesud.fr - rubrique gestion des déchets



Par téléphone :
0 800 02 92 92

(appel gratuit)



Précautions à prendre pour les déchets toxiques

- Fermer hermétiquement les produits afin d'éviter tout risque de pollution
- Veiller à ce que l'identification du contenu soit visible lors de la collecte

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Au 1^{er} janvier 2024, la collecte des déchets alimentaires sera déployée dans les zones pavillonnaires du Territoire. Collectés et valorisés spécifiquement, les déchets alimentaires sont transformés en nouvelle ressource, compost ou biométhane.

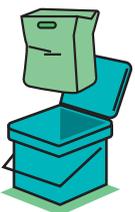
LES DÉCHETS CONCERNÉS

- les déchets de préparation de repas
- les restes de repas
- le thé et le café (y compris les sachets de thé en papier et filtres à café)
- les aliments périmés sans emballage
- l'essuie-tout



Comment procéder ?

1



Je place un sac biodégradable dans mon bioseau

2



Je dépose mes déchets alimentaires

3



Deux fois par semaine minimum, je vide mon bioseau dans le bac à couvercle marron

4



Je présente le bac à la collecte 1 fois par semaine



Attention : La collecte des déchets alimentaires remplace l'une des collectes d'ordures ménagères.

Reportez-vous au listing des rues pour savoir si vous êtes concernés par cette collecte.

EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et papier se trient. Ils sont collectés une fois par semaine.



Métal

Plastique et polystyrène

Carton

Papier



Attention :

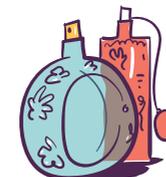
Dans le bac, jetez en vrac les emballages vidés sans les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être pliés et mis dans le bac.

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



Attention :



Les verres à boire doivent être mis dans le bac des ordures ménagères



Les capsules et couvercles doivent être mis dans le bac jaune



Les bouchons en liège et en matière synthétique doivent être mis dans le bac des ordures ménagères. Ils peuvent être repris par certains cavistes.

VÉGÉTAUX DE JARDIN

La collecte des végétaux a lieu les 4 premières semaines de janvier en même temps que la collecte des sapins puis chaque semaine de mi-mars à mi-décembre. Les végétaux doivent être déposés en vrac dans le bac.



Petits branchages en fagots bien liés
(moins de 5 cm de diamètre et moins de 1,5 m de long)



Tonte de pelouse et tailles de haies



Fleurs coupées et feuilles mortes



Attention

En raison du froid et du gel, certaines collectes sont susceptibles d'être reportées.

En dehors de la période de collecte, les déchets verts sont collectés en déchèterie.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël sans flocage ni décorations sont collectés en porte à porte durant le mois de janvier au jour de collecte des déchets végétaux.



Bac

ORDURES MÉNAGÈRES

Tout ce qui reste après avoir fait le tri !

Exemples : Restes d'aliments (viande, poisson)*, miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



Attention



Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé.
Le dépôt de déchet au sol est interdit.

* Sauf pour les zones pavillonnaires qui bénéficient de la collecte des déchets alimentaires



Bac

COMPOSTAGE À DOMICILE

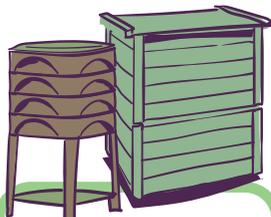
Tous les déchets d'origine végétale peuvent être compostés à domicile. Vallée Sud - Grand Paris vous propose gratuitement des composteurs et lombricomposteurs.

Déchets de la cuisine et de la maison
(composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...

Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Pour obtenir votre composteur ou lombricomposteur gratuit : valleesud.fr

TEXTILES

TEXTILES ACCEPTÉS

- Tous les vêtements
- Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- Les chaussures



Attention

Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.



Borne textile



POINTS DE COLLECTE

Géocalisez vos points de dépôts sur refashion.fr



DÉCHÈTERIE GRATUITE

NOUVEAU

La déchèterie est accessible sur rendez-vous.



LIEU : Route du pavé des Gardes, Rond-point des Bruyères 92190 Meudon



HORAIRES : du lundi au samedi de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30 (19h30 du 1^{er} avril au 31 octobre) et le dimanche de 9h à 12h30. Fermée les jours fériés.



DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons et papiers, journaux, magazines, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique, déchets d'ameublement (litterie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, cagettes, bois massif...), verre ménager (bouteilles, pots et bocaux), textiles, déchets toxiques (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, produits pharmaceutiques et déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), cartouches, toners, bouteilles de gaz et extincteurs.

MODALITÉS D'ACCÈS :

À partir du 2 janvier 2024 : Accès gratuit aux particuliers sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous : valleesud.fr ou 0 800 10 10 21 (appel non surtaxé)



JE RÉDUIS MES DÉCHETS ! PARTICIPEZ AU

DÉFI



La production de déchets a doublé en 40 ans, si bien qu'un habitant du Territoire jette en moyenne presque 400kg de déchets par an.

Nous pouvons tous réduire nos déchets ! Pour la 6^e année consécutive, le Territoire accompagne les foyers participants à adopter les écocgestes leur permettant de réduire leurs déchets.

LE PORTAL ZÉRO DÉCHET !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi.

Découvrez toutes les actualités après inscription sur valleesud.fr et bénéficiez ainsi d'un accompagnement et d'écogestés adaptés à votre quotidien.



QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER VOS DÉCHETS MÉNAGERS



Pour les courses, je pense à ce dont j'ai besoin :

- Je planifie mes courses pour éviter le gaspillage alimentaire.
- Je remplace les sacs jetables par des cabas réutilisables.
- J'achète mes aliments en vrac et peu emballés.

Pour l'hygiène et le ménage, je limite les produits cosmétiques et ménagers :

- Je remplace les solutions jetables telles que l'essuie-tout, les lingettes ménagères et de toilettes jetables par des cotons et textiles lavables.
- Je remplace les savons liquides par des savons solides sans emballage.

À la cuisine, j'imagine de bons repas :

- J'utilise un livre de recettes pour consommer la juste quantité.
- J'utilise une cafetière à l'italienne ou à piston sans filtre et sans capsule.
- Je cuisine les restes.

Au quotidien, je prolonge la durée de vie de mes objets :

- Je répare mes équipements électroménagers et d'ameublement.



DES RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES

Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés. La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdite. Tout déchet au sol est interdit. Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



LA COLLECTE DU MATIN A LIEU À PARTIR DE 6H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir à partir de 20h ou avant 6h.



LA COLLECTE DU SOIR A LIEU À PARTIR DE 15H, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, en début d'après-midi et avant 15h.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

Bon à savoir !

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur valleesud.fr



TOUTES
LES INFOS SUR

valleesud.fr

Rubrique
GESTION DES DÉCHETS



MES JOURS DE COLLECTE 2024

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



EMBALLAGES EN VERRE

SECTEUR A	SECTEUR B	SECTEUR C
Mardi soir (semaine impaire)	Vendredi soir (semaine impaire)	Vendredi soir (semaine paire)
2-16-30 janvier 13-27 février 12-26 mars 9-23 avril 7-21 mai 4-18 juin 2-16-30 juillet 13-27 août 10-24 sept. 8-22 oct. 5-19 nov. 3-17-31 décembre	5-19 janvier 2-16 février 1-15-29 mars 12-26 avril 10-24 mai 7-21 juin 5-19 juillet 2-16-30 août 13-27 septembre 11-25 octobre 8-22 novembre 6-20 décembre	12-26 janvier 9-23 février 8-22 mars 5-19 avril 14-28 juin 12-26 juillet 9-23 août 6-20- septembre 4-18 octobre 1-15-29 novembre 13-27 décembre



ORDURES MÉNAGÈRES

<input type="checkbox"/> Lundi et vendredi matin	<input type="checkbox"/> Vendredi matin
<input type="checkbox"/> Lundi et vendredi soir	<input type="checkbox"/> Vendredi soir
<input type="checkbox"/> Lundi, mercredi et vendredi matin	<input type="checkbox"/> Lundi matin
<input type="checkbox"/> Lundi, mercredi et vendredi soir	



EMBALLAGES ET PAPIERS

Mardi matin Mardi soir Jeudi matin Jeudi soir

ENCOMBRANTS, DÉCHETS TOXIQUES ET DEEE À LA DEMANDE



UN SEUL SERVICE
VALLÉE SUD RECYCLE



www.valleesud.fr > rubrique gestion des déchets
Plus d'informations en page 3



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Lundi matin Lundi soir Vendredi matin



SAPINS & VÉGÉTAUX DE JARDIN

LUNDI MATIN	MARDI MATIN
Les lundis durant 4 semaines en janvier 1-8-15-22 janvier	Les mardis durant 4 semaines en janvier 2-9-16-23 janvier
MERCREDI MATIN	JEUDI MATIN
Les mercredis durant 4 semaines en janvier 3-10-17-24 janvier	Les jeudis durant 4 semaines en janvier 4-11-18-25 janvier



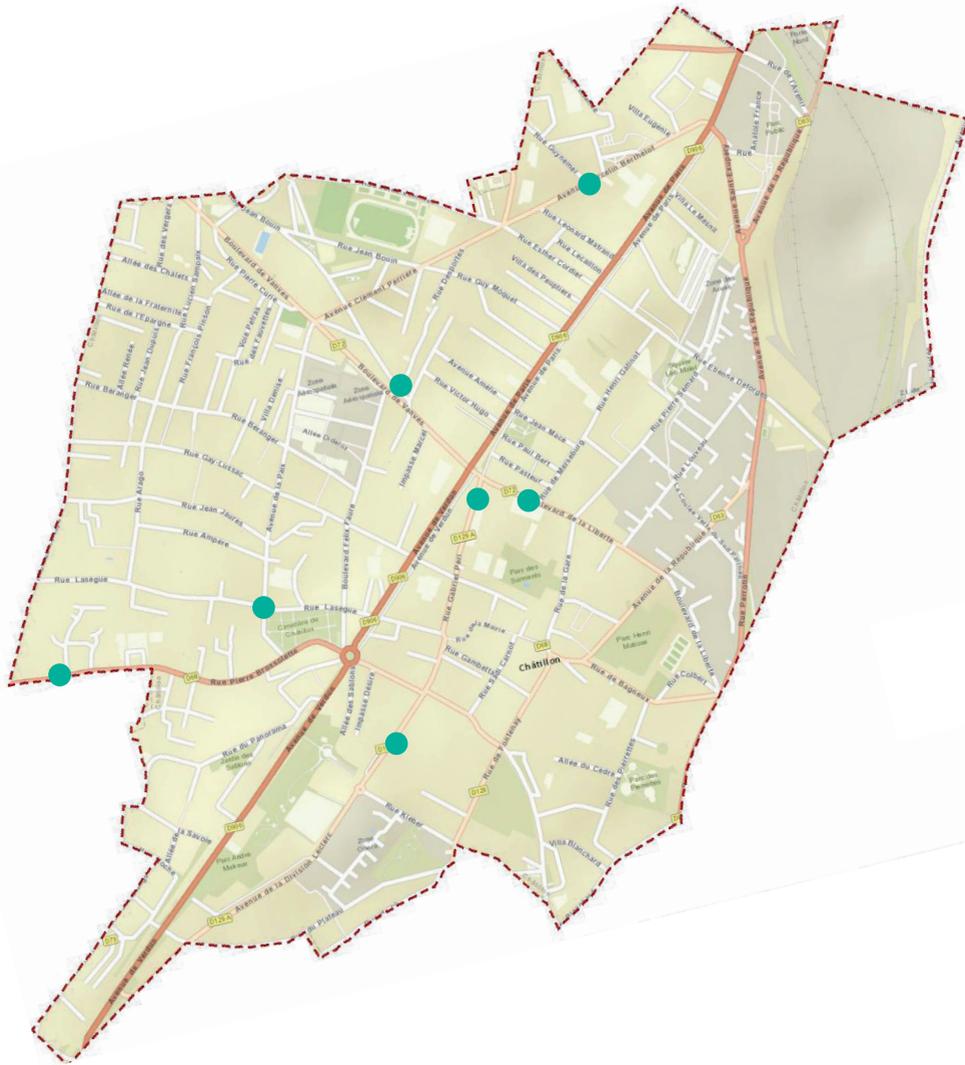
VÉGÉTAUX DE JARDIN

LUNDI MATIN	MARDI MATIN
<i>Tous les lundis matin du 11 mars au 9 décembre inclus</i> 11-18-25 mars 1-8-15-22-29 avril 6-13-20-27 mai 3-10-17-24 juin 1-8-15-22-29 juillet 5-12-19-26 août 2-9-16-23-30 septembre 7-14-21-28 octobre 4-11-18-25 novembre 2-9 décembre	<i>Tous les mardis matin du 12 mars au 10 décembre inclus</i> 12-19-26 mars 2-9-16-23-30 avril 7-14-21-28 mai 4-11-18-25 juin 2-9-16-23-30 juillet 6-13-20-27 août 3-10-17-24 septembre 1-8-15-22-29 octobre 5-12-19-26 novembre 3-10 décembre
MERCREDI MATIN	JEUDI MATIN
<i>Tous les mercredis matin du 13 mars au 11 décembre inclus</i> 13-20-27 mars 3-10-17-24 avril 1-8-15-22-29 mai 5-12-19-26 juin 3-10-17-24-31 juillet 7-14-21-28 août 4-11-18-25 septembre 2-9-16-23-30 octobre 6-13-20-27 novembre 4-11 décembre	<i>Tous les jeudis matin du 14 mars au 12 décembre inclus</i> 14-21-28 mars 4-11-18-25 avril 2-9-16-23-30 mai 6-13-20-27 juin 4-11-18-25 juillet 1-8-15-22-29 août 5-12-19-26 septembre 3-10-17-24-31 octobre 7-14-21-28 novembre 5-12 décembre



LISTING DES RUES

Les collectes sont réalisées tous les jours fériés de l'année.



Bornes pour le verre



8 Mai (carrefour du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Albert Auboin (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Albert Laurent (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Alfred de Musset (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Alphonse Daudet (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Alsace (rue d')	Vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	Lundi matin
Amélie (avenue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Ampère (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Anatole France (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
André Gide (rue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Antoine Watteau (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Arago (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Aulnais (petit sentier des) présentation côté allée de la Savoie	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur C	Lundi matin	Lundi soir
Aulnais (petit sentier des) présentation côté Allée Maryse Bastié	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Avenir (rue de l')	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Bagneux (rue de) n°13 (école Le Parc)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Bagneux (rue de) côté impair : du n°1 au n°11, du n°13B au n°29, côté pair : du n°14 au n°24	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Bagneux (rue de) côté pair : du n°10B au n°12T	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Beauséjour (allée) du n°6 au n°8 et côté impair	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Beauséjour (allée) côté pair : du n°2 au n°4	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Beranger (rue) n°2	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Beranger (rue) n°7, n°9 et n°51-53 (jardin d'école Béranger)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Beranger (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Beranger (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Berlioz (allée)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Blanchard (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Blanchard (villa)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Cadran solaire (allée du) côté pair : du n°2 au n°14	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Cadran solaire (allée du) côté impair : du n°1 au n°7	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Cèdre (allée du)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	

Sources : Esri, HERE @ OpenStreetMap contributors and the GIS user Community

					
Chalets (allée des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Champs fleuris (impasse des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Charles Aznavour (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Charlot (passage)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Chartres (rue de) n°9, 11, 13, 19, 21 et 23	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Chartres (rue de) côté impair : du n°3 au n°7	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Châteaubriand (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Clément Perrière (avenue) n°40	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Clément Perrière (avenue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Clos de la Marquise (villa du)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Colbert (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Corot (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Courtois (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Dahlias (allée des) présentation Rue Guy Môquet	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Defense (rue de la)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Denise (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Désiré (impasse)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Desporte (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Diderot (allée)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Division Leclerc (avenue de la) côté impair : du n°1 au n°57 et du n°61 au n°67	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Division Leclerc (avenue de la) côté pair : du n°2 au n°60	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Division Leclerc (avenue de la) du n°62 au n°78 et n°59	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Edgar Brandt (allée)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Edmond Rostand (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Eglise (place de l')	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Epargne (allée de l')	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Epargne (rue de l')	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Epée (allée de l')	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Esperance (impasse de l')	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Esther Cordier (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Estienne d'Orves (rue) côté impair : du n°1 au n°11 côté pair : du n°2 au n°16	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Estienne d'Orves (rue) côté impair : du n°3 au n°13	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Etangs (passage des)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Etangs (rue des)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir

					
Etienne Deforges (rue) côté impair : du n°1 au n°9, du n°25 au n°29, côté pair : du n°2 au n°8 et du n°14 au n°28	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Etienne Deforges (rue) côté pair : du n°38 au n°58 côté impair : n°31 au n°43	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Etienne Deforges (rue) côté impair : du n°11 au n°23 n°10 (multi-accueil Les Matelots), n°12 et 30 (crèche «Le Petit Pouce»)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Eugène (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Eugène Dumur (place)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Eugénie (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Fauvettes (rue des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Félix Faure (boulevard) n°65, 67 et 69	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Félix Faure (boulevard) côté impair : du n°18 au n°35, du n°55 au n°61, n°73 et n°93 côté pair : du n°28 au n°66	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Félix Faure (boulevard) côté pair : du n°2 au n°26 côté impair : du n°37 au n°41	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Finlande (rue de)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Fontaine (allée de la)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Fontenay (rue de)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Fort (rue du) côté pair : du n°12 au n°18, côté impair : du n°13 au n°15 et du n°45 au n°55 et du n°63 au n°65	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Fort (rue du) n°20 au n°22, n°25	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	
Foyer (villa du)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
François Barrey (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
François Coppée (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
François Pinson (rue) côté impair : du n°51 au n°59 côté pair : du n°52 au n°58 présentation rue Pierre Curie	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
François Pinson (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Fraternité (allée de la)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Gabriel Péri (rue) côté impair : du n°1 au n°45 et du n°51 au n°53 côté pair : du n°2 au n°56	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gabriel Péri (rue) n°49, du n°56B au n°58, du n°64 au n°68, n°78	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Gabriel Péri (rue) côté pair : n°60, du n°70 au n°72 et du 80 au n°82, n°47 côté impair : du n°55 au n°59	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gambetta (rue) n°19 (école Gambetta)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	

					
Gambetta (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Gare (rue de la) côté pair : du n°2 au n°8, du n°12 au n°16, du n°20 au n°28, n°36, côté impair : du n°13 au n°21 et du n°25 au n°27	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gare (rue de la) côté pair : n°10, 18, 23, 30 et 32 côté impair : du n°1 au n°9	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Gay Lussac (impasse)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Gay Lussac (rue) n°20 (école Gay Lussac) et n°55 (collège Georges Sand)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Gay Lussac (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Gay Lussac (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Général de Gaulle (carrefour du)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Geneviève (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Genzano-di-Roma (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Geo Chavez (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
George Sand (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Georges Pompidou (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Georges Pompidou (allée) côté pair : du n°10 au n°12	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Guy Moquet (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Guynemer (rue)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Guynemer (rue) n°2 (halte garderie) et cuisine centrale	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Henri Barbusse (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Henri Gatinois (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Henri Gatinois (rue) du n°2 au n°6 et n°3	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Henri Gatinois (rue) n°7 et 8 (école Langevin-Wallon)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Hoche (impasse)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Hoche (rue) côté pair : du n°6 au n°10 côté impair : du n°5 au n°11	Lundi et vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	
Hoche (rue) côté pair : du n°12 au n°20	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Ile (rue de l')	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Vendredi matin
Ile (sentier de l')	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Vendredi matin
Iris (rue des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Issy (voie d')	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jacqueline (villa) présentation sur boulevard de Vanves	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean Bouin (rue) n°31	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Bouin (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean Dupuis (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin

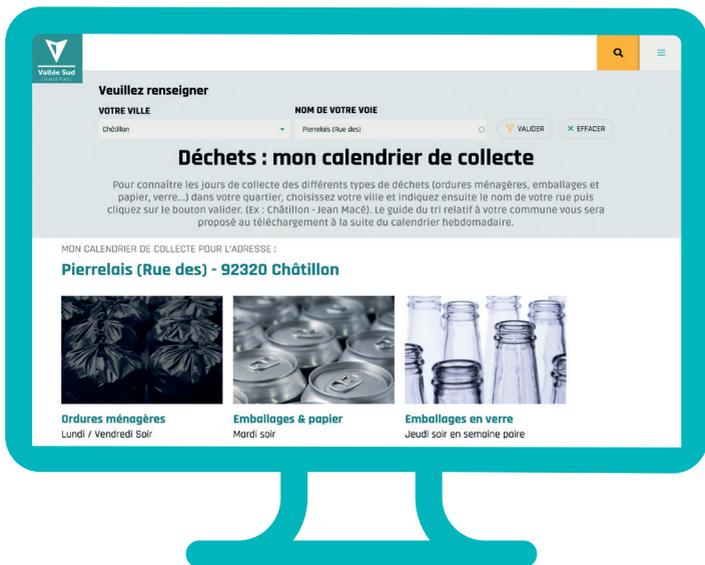
					
Jean Jaures (avenue)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Jaures (rue) n°62-66 (école Jean-Jaurès)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Jaures (rue) côté impair : du n°1 au n°119 côté pair : du n°2 au n°60 et du n°68 au 120	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean Macé (rue) n°9 bis (Crèche La flûte enchantée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Jean Macé (rue) côté impair : du n°3 au n°9	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Jean Macé (rue) du n°8 au n°10 et n°25	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Jean Mermoz (place)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Mermoz (rue)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Mermoz (rue) n°6 (école Joliot Curie)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Moreas (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean Richepin (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jeanne d'Arc (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jeanne Hachette (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Jean-Pierre Timbaud (rue) côté pair : du n°14 au n°36 côté impair : du n°21 au n°35	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jean-Pierre Timbaud (rue) n°1 et du n°2 au n°10	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
José Maria de Heredia (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Jules Vedrines (rue)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Kleber (rue) du n°12 au n°16, n°28 et n°13	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Kleber (rue) n°20, 22, 24, 30	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Kleber (rue) côté pair : du n°2 au n°10	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Lasègue (impasse)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Lasègue (passage)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Lasègue (rue) côté impair : du n°1 au n°21B	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Lasègue (rue) côté impair : du n°31 au n°151 côté pair : du n°20 au n°160	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Lasègue (rue) côté pair : du n°2 au n°14	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Le Mesnil (villa)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir

					
Lecaillon (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Leconte de Lisle (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Léonard Mafrand (rue) n°1	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Léonard Mafrand (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Libération (place de la)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Liberté (boulevard de la) n°16, 17, 18, 34, 40, 42, 46	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Liberté (boulevard de la) côté pair : du n°2 au n°14, du n°62 au n°68 côté impair : n°1, du n°5 au n°13, du n°19 au n°53	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Liberté (boulevard de la) côté pair : du n°88 au n°104 côté impair : du n°55 au n°63	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Liberté (impasse)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Lilas (rue des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Louis Blériot (allée)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Louise Avvry (villa)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Jeudi matin	Lundi soir
Louveau (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Lucien Sampaix (rue) côté impair : du n°1 au n°43, du n°49 au n°51 côté pair : du n°2 au n°54 et du n°60 au n°70	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Lucien Sampaix (rue) n°45 et n°47	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Lucien Sampaix (rue) côté pair : du n°56 au n°58 côté impair : du n°53 au n°55	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Madeleine (passage) présentation rue des Fauvettes	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Madeleine (villa)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Mairie (rue de la)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Malakoff (rue de) côté pair : du n°2 au n°8B, du n°26 au n°32 côté impair : du n°21 au n°37, n°43 au n°67	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Malakoff (rue de) n°4, 34 (multi-accueil Le Petit Prince) 39-41	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Malakoff (rue de) côté pair : du n°10 au n°24 côté impair : du n°1 au n°19 et n°27	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Marceau (rue)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir

					
Marcel (impasse)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Marcelin Berthelot (avenue) côté impair : du n°17 au n°21, côté pair : n°70 du n°76 au n°80	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Marcelin Berthelot (avenue) côté impair : du n°1 au n°15 et du n°23 au n°89, côté pair : du n°2 au n°68, n°72 et 74	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Marguerite (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Maryse Bastié (allée)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Maurice (allée)	Vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	Lundi matin
Merseburg (rue de)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Merseburg (rue de) n°6 et du n°13 au n°15	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Mesie (villa La)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Montesquieu (allée)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Mozart (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Noise (impasse de la)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Orme aux chiens (sentier de l')	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Paix (avenue de la) n°39 (école Marcel Doret)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Paix (avenue de la)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Paix (impasse de la)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Panorama (rue du)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Paris (avenue de)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Paroseaux (sentier des)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Paroseaux (villa des)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Paroseaux (villa des) n°1, 3 et 25 (école Les Sablons)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Pasteur (rue) côté avenue de Paris	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pasteur (rue) côté rue de Mersburg	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Pasteur (villa)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Paul Bert (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Paul Vaillant Couturier (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Perrotin (rue)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Petras (voie)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Peupliers (villa des) présentation sur l'avenue de Paris	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Peyronnet (allée)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	

Pierre Brossolette (rue) côté pair : du n°2 au n°14 côté impair : du n°1 au n°13	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierre Brossolette (rue) côté pair : du n°82 au n°110, n°52 (crèche Les P'tits Loups) et n°68	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Pierre Brossolette (rue) côté pair : du n°20 au n°50, du n°68B au n°80, du n°114 au n°126 côté impair : n°21 et n°21B, du n°25 au n°29B, du n°35 au n°65 et n°69	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Pierre Brossolette (rue) côté pair : n°58, n°82B, n°112 côté impair : n°23, du n°31 au n°33, n°67	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Pierre Curie (impasse)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Pierre Curie (rue)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Pierre Loti (rue)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Pierre Semard (rue) côté pair et du n°1 au n°77	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Pierre Semard (rue) côté pair : du n°58 au n°106 côté impair : du n°79 au n°109	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrelais (rue des) côté pair : du n°28 au n°42, côté impair : du n°3 au n°7, du n°21 au n°25 et du n°37 au n°47	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrelais (rue des) n°1, 9, 15, 31 et 33	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrettes (rue des) côté pair : du n°52 au n°60 et n°39 (collège Paul Eluard)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrettes (rue des) côté pair : du n°2 au n°26 côté impair : du n°1 au n°11	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Pierrettes (rue des) côté impair : du n°13 au n°37 côté pair : du n°28 au n°50	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Pierrier (passage du)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Plateau (rue du)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Vendredi matin
Plateau (sentier du)	Lundi matin	Jeudi matin	Secteur A	Mardi matin	Vendredi matin
Prévoys (allée des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Pris-Pris (allée des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Progrès (allée du)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Rameau (allée)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Ravel (allée)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Renée (allée)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin

République (avenue de la) côté impair : du n°1 au n°19, du n°33 au n°35 et du n°157 au n°181 côté pair : du n°4 au n°36, n°166	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
République (avenue de la) côté impair : du n°39 au n°129 côté pair : du n°2 au n°36 et du n°40 au n°164, du n°168 au n°220	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
République (avenue de la) côté impair : du n°21 au 25 et du n°151 au n°155	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Roissys (rue des) côté pair : du n°2 au n°136 et du n°152 au n°198	Vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	Lundi matin
Roissys (rue des) côté pair : du n°142 au n°142B	Lundi et vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	
Roissys (villa des)	Vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	Lundi matin
Roland Garros (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Roses (villa des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Rosiers (villa des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Sablons (allée des)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Sadi Carnot (rue)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Saint Exupéry (avenue)	Lundi, mercredi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Samson (impasse)	Vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	Lundi soir
Sarments (allée des)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Mercredi matin	
Savoie (allée de la)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Savoie (petit sentier de la) côté allée de la Savoie	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Savoie (petit sentier de la) côté rue du Panorama	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Savoie (rue de la)	Vendredi soir	Jeudi soir	Secteur B	Lundi matin	Lundi soir
Square (impasse du)	Lundi et vendredi soir	Mardi soir	Secteur C	Jeudi matin	
Stalingrad (boulevard) n°1, 3, 15 et n°19 (crèche Les Maronniers)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Stalingrad (boulevard)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Sully Prudhomme (rue)	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Suzanne (villa)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Suzanne Fouche (allée)	Lundi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	
Traverse-Loup (allée du)	Vendredi matin	Jeudi matin	Secteur B	Lundi matin	Lundi matin
Tybyrs (sentier des)	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Union (rue de l')	Vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	Lundi matin
Vanves (boulevard de) n°9, 18, 52, 61, 63 et 71	Lundi, mercredi et vendredi matin	Mardi matin	Secteur C	Jeudi matin	



MON CALENDRIER DE COLLECTE EN LIGNE



RUBRIQUE



GESTION DES DÉCHETS



Des chargés de relation
citoyenne à votre écoute

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30
ET DE 14H00 À 18H00

APPEL GRATUIT **0 800 02 92 92**



Des ambassadeurs du tri
SUR LE TERRAIN POUR VOUS SENSIBILISER
AUX CONSIGNES DE TRI



28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses



CITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

